



Favoriser l'édition numérique accessible

Les technologies numériques permettent de produire des livres qui répondent aux divers besoins des personnes handicapées. Elles ouvrent la voie au développement d'une offre de livres numériques nativement accessibles.

Vers une offre de livres numériques grand public accessibles

L'essentiel de l'offre de livres accessibles pour les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap émane d'organismes à but non lucratif – associations, établissements publics, etc. – qui réalisent des versions adaptées à partir de l'offre standard des éditeurs.

Aujourd'hui, le développement de l'offre éditoriale de livres numériques ouvre de nouvelles perspectives. En effet, **il est désormais possible de proposer des livres numériques destinés au grand public qui répondent à de nombreux besoins des publics handicapés**. Cette évolution technique, portée par des organismes internationaux tels que le *Consortium Daisy*, l'*International Digital Publishing Forum*, la *Fondation Readium* et son antenne européenne l'*European Digital Reading Lab* (EDRLab), permettra **l'essor d'une offre commerciale de livres numériques accessibles**.

Ce processus nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs impliqués dans la conception, la fabrication et la diffusion du livre numérique : en premier lieu les éditeurs, mais aussi les développeurs de logiciels de lecture, les plates-formes de vente en ligne, les fabricants de lecteurs numériques dédiés. C'est en effet l'ensemble de l'environnement de lecture qui doit être accessible.

Le potentiel du format de livre numérique EPUB3

L'EPUB3 est un format ouvert et interopérable de livres numériques développé par l'International Digital Publishing Forum. Il est destiné à devenir le standard pour l'édition de livres numériques.

Ce format comporte notamment deux propriétés qui favorisent l'accessibilité :

- **un système de balisage qui permet d'identifier toutes les composantes du livre** : titres, chapitres, encadrés, mais aussi des éléments non textuels tels que les images ou les schémas. C'est une manière de traduire toutes les informations habituellement transmises visuellement par la mise en page du livre.
- **la possibilité de naviguer à l'intérieur du document**, par exemple en accédant directement à un chapitre à partir de la table des matières.

Grâce à ces fonctionnalités, **le livre peut être efficacement converti en version audio ou restitué vers une tablette braille** sur laquelle le texte s'affiche au fur et à mesure de la lecture. Le livre numérique permet aussi de grossir les caractères, de modifier les polices, de moduler l'espacement entre les lignes, etc. Ces fonctionnalités répondent à certains des besoins des personnes en situation de handicap, mais contribuent aussi au confort de l'ensemble des lecteurs.

■ Une feuille de route pour l'édition accessible

Le potentiel offert par le format EPUB3 en termes d'accessibilité ne pourra se réaliser qu'à plusieurs conditions :

- que les fichiers numériques servant à l'édition des livres soient correctement préparés ;
- que les personnes handicapées soient équipées de terminaux compatibles adaptés à leurs besoins (appareils braille ou équipés de synthèse de parole, systèmes informatiques permettant un affichage en gros caractères, etc.)
- que les livres accessibles soient facilement repérables sur les plates-formes de vente en ligne.

Soucieux d'accompagner les acteurs de la chaîne du livre dans cette évolution, le ministère de la culture et de la communication a confié en 2014 au cabinet IDATE une étude sur les modèles économiques de l'édition de livres accessibles. Elle est consultable en ligne à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Parution-d-une-etude-sur-les-modeles-economiques-du-livre-accessible>

L'étude formule plusieurs recommandations qui ont permis d'élaborer **la feuille de route que le ministère mettra en œuvre avec les différents acteurs concernés :**

- Définir un **socle commun de fonctions d'accessibilité** ;
- Définir un **label d'accessibilité** pour les œuvres distribuées sur les plates-formes commerciales ;
- Établir un **calendrier de la migration vers l'EPUB3** commun aux éditeurs, aux plates-formes commerciales, aux associations éditrices de livres adaptés, aux producteurs de matériels dédiés.

Toutes ces évolutions auront un **impact sur l'organisation des structures qui réalisent aujourd'hui des adaptations** dans le cadre de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées. **Ce secteur restera essentiel pour la production de livres accessibles.** En effet, tous les besoins ne seront pas couverts par les livres numériques accessibles, certains formats, tels le braille, ne seront pas pris en charge, et les livres complexes, tels les manuels scolaires, nécessiteront un travail d'adaptation spécifique. Les organismes adaptateurs pourront également accompagner, en capitalisant leur savoir-faire, éditeurs et diffuseurs de livres accessibles.